



CHAMPIONNAT 2010

PROMOTION NATIONALE

QUADRETTE

SPORT d'ENTREPRISE

Art. 1 - ORGANISATION ET LIEUX

Le Championnat de PROMOTION NATIONALE se dispute en QUADRETTE.

Il est ouvert à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling, avec autorisation pour jouer en Sport d'Entreprise (nom de l'entreprise et identification de la région).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoints ne devra pas excéder 50% de l'équipe sur la piste.

Il se déroule en 2 phases :

- o **Phase régionale** **2 et/ou 3 octobre 2010**
- o **Phase nationale** les **19, 20 et 21 novembre 2010** / 48 équipes
à **MONTPELLIER**

Art. 2 - MOYENNE PLAFONNEE

Le total des moyennes additionnées des joueur(se)s composant une équipe, doit être inférieur ou égal à **680 points**.

A - Listing de Référence

- o C'est le listing reprenant les scores **du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010** qui sert de référence.

B - Moyenne

- Pour les joueur(se)s qui apparaissent sur le listing, la moyenne sera celle du listing de référence
- Pour les joueur(se)s première année de licence
 - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **égal ou supérieur à 18**, la moyenne sera celle indiquée sur le listing de référence
 - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **inférieur à 18**, la moyenne sera de **170 pour les dames** et de **190 pour les hommes**
 - s'ils n'apparaissent pas sur le listing, la moyenne sera de **140 pour les dames** et de **160 pour les hommes**

Art. 3 - LES EQUIPES ET LES REMPLACEMENTS

De la phase régionale à la phase nationale, chaque équipe ne peut utiliser plus de 6 joueur(se)s, **avec un maximum de 5 joueur(se)s par phase.**

Sont comptés dans les 6 joueur(se)s :

- les 4 joueur(se)s inscrits sur le bulletin d'engagement, même si un ou plusieurs d'entre eux ne participent pas
- aucun joueur(se) ne peut faire partie de 2 équipes différentes, tout au long des différentes phases
- le remplacement d'un joueur(se) en cours de rencontre, n'est autorisé qu'à l'issue de chaque partie, sous réserve que ce dernier remplisse les mêmes conditions prévues au présent règlement
- le joueur(se) remplacé peut réintégrer l'équipe dans les mêmes conditions

Aucun joueur(se) faisant partie d'une équipe qualifiée en phase nationale et n'ayant joué ne serait-ce qu'une seule partie en phase régionale, ne peut prétendre à jouer au sein d'une autre équipe qualifiée, de la même entreprise (ou société).

Art. 4 - PHASES REGIONALES

A - Déroulement et Titre décerné

- L'organisation de chacune des phases est assurée par le Comité Régional Sportif Bowling et son délégué Sport d'Entreprise
- Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de 3 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Le titre de Champion de Région est attribué à la meilleure quadrette à l'issue des 6 parties, dans la mesure où **4 équipes minimum** sont engagées dans chaque région
- Si une région administrative n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à sa région sportive
- Si une région sportive n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à l'inter région dont elle dépend

B - Date Limite d'Inscription (impérative)

- La date limite des inscriptions à la compétition est fixée par chaque ligue régionale

Art. 5 - PHASE NATIONALE

Elle est organisée par le Comité National Bowling

A - Qualification

- Elle est réservée aux **48 équipes** qualifiées de la façon suivante :
 - les équipes Championne de Région
 - les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive, à l'issue des phases régionales

B - Déroulement et Titre décerné

- Chaque équipe dispute les éliminatoires en jouant 2 séries non consécutives de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Les **16** meilleures quadrettes seront retenues pour disputer la finale en jouant 1 série de 4 parties supplémentaires
- Le titre national est attribué à l'issue des 12 parties cumulées

- Une récompense est attribuée aux meilleurs individuel et individuelle à l'issue des 12 parties cumulées
- L'équipe VAINQUEUR est qualifiée pour participer à la Finale Nationale du Championnat de FRANCE Quadrette 2011. Dans la mesure du possible, elle se présentera dans la même formation ayant évolué durant la saison précédente, avec un maximum de 5 joueur(se)s

Art. 6 - ENGAGEMENTS

A - *Bulletin* (édité par le Département Sport Entreprise du CN Bowling)

- Le capitaine d'équipe doit le remplir de façon complète et lisible, puis l'adresser à son responsable régional de la compétition
- Il est accompagné d'un chèque de **60,00 Euros** par équipe et doit parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire du délégué Sport d'Entreprise de la région, avant la date limite d'inscription
- Il comportera 4 noms, ainsi que celui du remplaçant éventuel
- L'engagement d'une équipe comporte pour celle-ci, l'obligation de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle s'est engagée et/ou qualifiée, sous peine de sanctions

C - *Frais*

- Le montant des parties en phase régionale est à la charge de chaque équipe
- Le montant des parties en phase nationale est à la charge du CN Bowling
- Le forfait d'une équipe n'entraîne pas le remboursement des sommes versées

Art. 7 - FORFAIT, REPECHAGE ET DISQUALIFICATION

- o Les équipes qualifiées pour la phase nationale, sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au plus tard le **25 octobre 2010**, auprès du responsable de la compétition
- o En cas de forfait, c'est le CN Bowling qui procèdera au remplacement de l'équipe absente, par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive concernée
- o En cas de non respect du présent règlement, le CN Bowling peut être amené à disqualifier une équipe.

Art. 8 - CONTROLE

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.
Le CN Bowling se réserve le droit de toute modification au présent règlement et au bon déroulement de la compétition.